



Pour la cause animale, Strasbourg s'engage



Les scientifiques du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) et les membres de la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES) soulignent à quel point l'avenir de l'Humanité sera lié à notre capacité à endiguer l'effondrement de la biodiversité. C'est plus d'un million d'espèces appartenant à la faune et la flore planétaire qui est aujourd'hui menacé d'extinction. Le GIEC nous rappelle cette solidarité du vivant, ce lien biologique fondamental qui lie le sort de toutes les espèces, humaine, végétale, animale. Il nous rappelle que la planète est un seul et même écosystème, un écosystème à portée de main et dont le soin à l'échelle locale a un impact global.

Une démarche intégrée de protection de l'environnement et de la biodiversité est déjà en place à Strasbourg grâce au Plan Climat et aux autres stratégies de reconquête de la nature. Pour protéger le vivant et préserver la résilience des écosystèmes, il est tout aussi essentiel de veiller sur les animaux.

Dans ce contexte, la collectivité s'est engagée à aller plus loin et à enrichir

ses documents-cadres d'un plan d'action ambitieux articulé autour de 5 axes couvrant 25 objectifs en faveur de la cause animale, qui bénéficie sous ce mandat, et pour la première fois, d'une délégation attribuée à une élue spécifiquement sur ce sujet.

Adopter une approche éthique sur les animaux strasbourgeois, qu'ils soient domestiques, liminaires ou sauvages, en poursuivant et amplifiant les actions déjà en place, en les complétant par de nouvelles initiatives : tel est l'objectif de ce plan d'action. Pour accompagner notre changement de regard sur les animaux, les enjeux et les actions sont abordés de manière transversale. Ce fascicule vous invite à en partager la teneur.

Touchant des secteurs très variés, cette stratégie et ce plan d'action inédit en faveur de la cause animale ont été conçus et sont menés en collaboration avec les partenaires associatifs et institutionnels dont nous saluons l'engagement et l'implication.

Ensemble, portons un nouveau regard sur les animaux, êtres vivants sensibles qui ont toute leur place sur notre planète !



Jeanne BARSEGHIAN
Maire de Strasbourg



Marie-Françoise HAMARD
Conseillère municipale
déléguée aux animaux

Une stratégie articulée autour de 5 axes en faveur de la cause animale

La Ville de Strasbourg a structuré son action autour de cinq axes en adoptant une approche transversale pour chacun d'eux. Ces cinq axes recourent 25 objectifs opérationnels pour la période 2022-2026.

1 Protéger et prendre soin des animaux domestiques

2 Partager l'espace urbain et avoir un comportement éthique envers les animaux de notre ville

3 Préserver et soigner la faune sauvage

4 Être une ville exemplaire de la protection animale

5 Porter un regard neuf sur les animaux et sensibiliser à leur bien-être





Axe 1

Protéger et prendre soin des animaux domestiques

La Ville de Strasbourg entend mener une politique ambitieuse autour de la protection des animaux domestiques. Chaque année, des milliers d'entre eux sont abandonnés et livrés à eux-mêmes, parfois obligés de survivre dans un environnement difficile. Les respecter, c'est leur assurer un cadre de vie affectueux et s'engager à ne pas les abandonner. Cet axe s'articulera autour de trois actions essentielles :

- **la création d'une brigade municipale de protection animale d'ici fin 2023**, composée de référents « animaux », policiers formés qui interviendront sur le terrain contre les diverses formes de maltraitance et qui répondront notamment aux signalements d'urgence, en complément de ce qui se fait déjà. Le renforcement des équipes par la présence de maîtres-chiens est envisagé pour 2024;
- **le renforcement du soutien apporté aux associations de protection animale** qui œuvrent pour accueillir et faire adopter d'innombrables animaux laissés pour compte, la pandémie puis le contexte inflationniste ayant accru de façon considérable les abandons;

- **le dispositif « chats libres »** lancé au printemps 2022 afin de lutter contre l'errance et la misère félines. Ce dispositif s'appuie pour sa mise en œuvre sur une relation tripartite entre la Ville, la fourrière animale métropolitaine et les associations de protection animale. Dans le cadre d'une convention, la capture, la stérilisation et l'identification des chats errants vivant en colonie sur le domaine public de la collectivité sont effectuées par l'opérateur de la fourrière animale de l'Eurométropole avec le concours de l'association partenaire. Le dispositif permet de soigner et de faire adopter une partie des chats capturés et de relâcher ceux qui ne sont pas sociables et qui sont en bonne santé. Pour ces derniers, un suivi effectué par des personnes habilitées est réalisé sur le site d'implantation de « ch'abris » créés tout spécialement pour eux. Ce dispositif répond aussi à des enjeux sanitaires et environnementaux, en participant à la protection de la biodiversité, notamment en limitant la prédation de nombreux oiseaux ou reptiles par les chats errants.

La politique en faveur de la protection des animaux domestiques s'appuie sur un réseau d'associations partenaires de la collectivité et sur la police municipale qui va être amenée à jouer un rôle essentiel dans l'application de la réglementation en faveur des animaux.

Plus de compléments en page 10.



Axe 2

Partager l'espace urbain et avoir un comportement éthique envers les animaux de notre ville

La Ville de Strasbourg souhaite pareillement affirmer une ambition forte pour cet axe. Celui-ci se propose d'**améliorer la place des nombreux chiens** présents à Strasbourg. Une des actions-phares en leur faveur, menée en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg et la CTS, sera d'**autoriser leur accès dans les tramways**, ce qui répondra à une forte attente de la population.

De même, afin de favoriser la présence d'animaux en ville et de recourir à de nouveaux modes de gestion écologique, **l'éco-pâturage sera développé**.

Cet axe a également pour objectif de **sensibiliser la population à ne pas nourrir la faune sauvage** avec des aliments inadaptés qui nuisent à sa santé et favorisent sa prolifération.

La gestion des rats en ville et des animaux liminaires dans l'habitat, grâce à la Mission d'Information et d'Évaluation lancée en 2020, doit progressivement conduire à une gestion inclusive et préventive, et non plus uniquement curative, des surpopulations de ces espèces, notamment en liaison avec les bailleurs sociaux.

S'agissant de la régulation des pigeons, **des pigeonniers contraceptifs vont être installés à titre expérimental** pour limiter, de façon non létale, la prolifération de ces oiseaux tout en répondant à des enjeux de salubrité publique. Les lieux d'implantation se décideront en fonction des populations de pigeons présentes à Strasbourg, tout en respectant au mieux l'équité territoriale.



Plus de compléments en page 10.

Axe 3

Préserver et soigner la faune sauvage



À l'heure où la biodiversité toute entière est menacée, la disparition des espèces sauvages est une sonnette d'alarme supplémentaire.

Qu'il s'agisse de la tourterelle, du martinet noir, du chardonneret, du moineau, de l'alouette ou des différentes espèces de mésanges, les chutes de population sont impressionnantes. **L'augmentation du nombre de nichoirs** à Strasbourg, dont une centaine est déjà installée dans les espaces verts urbains, devrait permettre de réduire ce phénomène.

Les insectes pollinisateurs, qui ont la lourde responsabilité de la pollinisation des plantes sauvages et cultivées, sont également fortement menacés. Leur disparition progressive pourrait engendrer un effondrement catastrophique des écosystèmes naturels.

Pour contrer ce scénario, la Ville de Strasbourg se veut être un refuge pour eux. Le développement d'actions et la mise en place d'équipements en leur faveur sont engagés. L'objectif est **d'augmenter les ressources et habitats favorables aux pollinisateurs** grâce au plan Canopée, à l'encouragement de la plantation de haies et à un fleurissement favorable à la biodiversité. Grâce à la démarche zéro pesticide initiée en 2008 et à la signature de la charte *Tous unis pour plus de biodiversité*, la poursuite de l'abandon des pesticides dans les espaces verts de la collectivité va également dans

ce sens. La Ville de Strasbourg veille par ailleurs à une **harmonisation des installations de ruchers domestiques** sur son territoire afin de limiter la concurrence avec les pollinisateurs sauvages.

La collectivité souhaite aussi, par cette politique, **assurer la connaissance et la préservation de la faune sauvage** grâce aux sciences participatives, à l'Atlas de la Biodiversité Communal mené au niveau métropolitain ou encore au **développement des trames verte, bleue et noire**.

Grâce à tous ces outils déjà en œuvre ou en cours de renforcement à Strasbourg, l'objectif est d'offrir des refuges de biodiversité et des habitats favorables à la faune sauvage de plus en plus en péril. Une réflexion est également en cours afin de trouver le moyen **d'apporter des soins d'urgence aux animaux sauvages blessés**.

En ville, la faune sauvage est en pleine mutation : d'un côté, certaines espèces se raréfient, tels les insectes et les oiseaux, tandis que d'autres s'y réfugient pour trouver abri et nourriture.

L'exemple des sangliers et des renards peut être cité : en raison d'une offre alimentaire importante, ces animaux font régulièrement des incursions dans notre ville et **ces phénomènes émergents doivent être pris en compte**, non seulement pour assurer le maintien de l'ordre public et la sécurité des riverains, mais aussi celle des animaux.

Axe 4

Être une ville exemplaire de la protection animale



Strasbourg veut mettre en place des actions efficaces en faveur des animaux. **La collectivité dispose de différents leviers** pour parvenir à cet objectif, dont celui de la **commande publique ; la restauration scolaire et collective** en est un autre, notamment pour inciter à végétaliser les repas.

En effet, si manger végétal est six fois plus efficace pour préserver notre environnement que consommer simplement bio et local, cela permet également de lutter contre l'élevage intensif et son cortège de souffrances. **L'inclusion dans les marchés publics d'une formation obligatoire des cuisiniers** des collectivités à la cuisine végétale permettra **d'encourager la consommation accrue des protéines végétales de qualité**.

Par souci d'exemplarité, la collectivité ne participera pas au soutien ou à la promotion de toute activité

incompatible avec le bien-être animal, comme les spectacles présentant des animaux sauvages, le don de poissons rouges dans les foires, les salons animaliers, les cirques avec animaux sauvages ou les manèges à poney, etc.

Pour respecter les animaux sauvages, qui ne sont pas des objets de divertissement, mais aussi pour se montrer exemplaire dans l'usage de son patrimoine, la Ville de Strasbourg a d'ores et déjà engagé la **transformation du zoo de l'Orangerie**, installé dans des bâtiments historiques de la Ville. Cette action-phare illustre sa volonté de proposer une nouvelle approche de notre relation aux animaux davantage axée sur les soins à leur prodiger et sur leur observation en liberté. Ces activités pédagogiques à venir permettront aux visiteurs de maintenir un lien de qualité avec des animaux de la ferme, tout en découvrant la faune sauvage du parc.



Axe 5

Porter un regard neuf sur les animaux et sensibiliser à leur bien-être

Ce cinquième axe invite les habitants à adopter un regard et un comportement bienveillants envers les animaux : les respecter en leur laissant l'espace qui leur revient dans notre ville. Une information sera mise en ligne à cet effet sur le site de la Ville et seront conçus à l'usage du public deux livrets indiquant les bonnes pratiques à adopter : l'un sur les animaux domestiques, l'autre sur les animaux liminaires et sauvages.

Par ailleurs, le musée zoologique rénové aura son rôle à jouer pour sensibiliser le public aux animaux, car ses collections permettent d'évaluer scientifiquement l'impact de l'érosion de la biodiversité animale en milieu urbain. Ses collections, ses expositions

et les animations qu'il proposera dès 2024 seront autant d'approches intéressantes du règne animal. D'autre part, l'admission des chats et chiens dans les EHPAD et maisons de retraite, et l'expérimentation de l'admission des chiens dans les bureaux de la collectivité, devraient contribuer à promouvoir les animaux comme vecteurs de bien-être.

Enfin, la Journée mondiale des animaux a lieu chaque année le 4 octobre. Des événements ont d'ores et déjà été organisés en 2021 et 2022 pour marquer cette journée. Cela va se poursuivre pour attirer l'attention des Strasbourgeois sur l'importance de la place des animaux en ville.



Une stratégie et un plan d'action partagés : la création d'un comité partenarial

Afin de construire son plan d'action, la Ville de Strasbourg s'est entourée de plus d'une quarantaine de partenaires extérieurs impliqués en faveur de la cause animale.

Associations, institutions, établissements publics et structures

volontaires ont contribué tout au long de l'année 2022 à l'élaboration de la stratégie en faveur des animaux, enrichissant les propositions de la collectivité de leur réflexions et de leur expérience. Un point d'avancement de la mise en œuvre des actions sera réalisé annuellement.



Plan d'action 2022-2026

	Objectifs	Actions
Axe 1 Protéger et prendre soin des animaux domestiques	Accompagner la création d'une brigade de protection animale	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de l'équipe avec des brigadiers spécialisés accompagnés d'un chien pour les constats de maltraitance et retraits, la vérification de l'application de la nouvelle loi contre la maltraitance animale, le démantèlement des réseaux de trafic et de reproduction, la veille propreté avec renforcement de la verbalisation, l'enregistrement et le suivi des chiens catégorisés
	Offrir une assistance aux animaux des personnes défavorisées	<ul style="list-style-type: none"> Impulsion pour la création d'un réseau de vétérinaires partenaires proposant des soins à tarifs préférentiels aux animaux de personnes défavorisées Accompagnement de la prise en charge des personnes sans-abri avec animaux
	Accompagner la prévention et la gestion des abandons	<ul style="list-style-type: none"> Incitation du public à privilégier l'adoption dans les refuges et associations de protection animale Création et promotion d'une carte « J'ai un animal » Obtention de la gratuité de la première visite chez un vétérinaire partenaire pour un animal adopté Sensibilisation aux besoins spécifiques des Nouveaux Animaux de Compagnie avant adoption
	Gérer de manière éthique les chats errants	<ul style="list-style-type: none"> Lancement et pérennisation du dispositif chats libres : ch'abris, cartes de nourrisseur
Axe 2 Partager l'espace urbain et avoir un comportement éthique envers les animaux de notre ville	Améliorer la place des chiens en ville	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux démarches partenariales permettant une meilleure intégration des chiens en ville Admission des chiens dans les trams Réflexion sur les possibilités d'aménagement et d'extension des aires d'ébat pour chiens
	Favoriser la présence d'animaux de pâture	<ul style="list-style-type: none"> Développement de l'éco-pâturage
	Sensibiliser à l'interdiction du nourrissage des animaux sauvages	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de campagnes « stop nourrissage » Renforcement de la verbalisation du nourrissage Organisation de maraudes d'informations auprès des habitants sauvages
	Gérer les populations d'espèces liminaires	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des rongeurs : développement de la lutte préventive intégrée (Mission d'information et d'évaluation) Gestion éthique des corvidés, étourneaux, ragondins, fouines Mise en place de pigeonniers contraceptifs
Axe 3 Préserver et soigner la faune sauvage	Améliorer et diffuser la connaissance de la faune sauvage	<ul style="list-style-type: none"> Atlas de la biodiversité communale, inventaire des insectes et invertébrés Développement des sciences participatives Sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes
	Créer des refuges de biodiversité et des habitats pour la faune sauvage	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du Plan Canopée et des trames verte, bleue et noire pour la faune sauvage Création de refuges LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), installation de nichoirs et gîtes Préparation d'un protocole pour assurer la tranquillité des cygnes lors de leur nidification Information des habitants sur le rôle du bâti dans la protection des hirondelles et des martinets Adaptation de la gestion de certains espaces verts pour plus de nature en ville et maintien de la signature de la Charte Tous unis pour plus de biodiversité
	Préserver et développer les pollinisateurs sauvages	<ul style="list-style-type: none"> Développement des ressources mellifères (prairies et arbres) Réalisation d'une cartographie des ruchers et vision globale des implantations
	Soutenir les soins à la faune sauvage blessée	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la création d'une antenne de soin d'urgence pour la faune sauvage blessée
	Gérer les phénomènes ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un protocole de gestion des incursions de sangliers en ville, réflexion sur la gestion des renards en ville

	Objectifs	Actions
Axe 4 Être une ville exemplaire de la protection animale	Faire évoluer la restauration scolaire et collective	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de repas végétariens (loi Egalim)
	Être exemplaire dans l'attribution des subventions et des marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de subventions aux associations de protection animale Sensibilisation des fermes pédagogiques au bien-être des animaux et accompagnement Introduction dans les marchés publics de considérations (clauses ou critères) relatives au bien-être animal (ex : traçabilité des circuits d'approvisionnement des fournisseurs : abattoirs, poissons d'élevage, œufs, volaille)
	Être exemplaire dans les manifestations	<ul style="list-style-type: none"> Pas de soutien aux événements faisant appel à des animaux sauvages ou exotiques (cirques et spectacles) Pas de soutien aux exposants faisant appel à des animaux domestiques dans des conditions ne respectant pas leur bien-être (salons animaliers, foires) Pas de publicité pour ces spectacles sur les supports de la ville
	Être exemplaire dans les usages du patrimoine municipal	<ul style="list-style-type: none"> Transformation de l'ancien zoo municipal en parc animalier pédagogique, départ des animaux sauvages et maintien d'une mini-ferme
Axe 5 Porter un regard neuf sur les animaux et sensibiliser à leur bien-être	Prendre soin des animaux de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> Suivi et rôle des animaux appartenant à la Ville et organisation de leur retraite avec des associations de protection animale
	S'engager politiquement au niveau national en faveur des animaux	<ul style="list-style-type: none"> Vœux contre toute pratique source de souffrance ou de mal-être
	Informers les Strasbourgeois de la vie des animaux en ville	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et diffusion de deux livrets à destination du public Mise en place de campagnes de communication engagées
	Organiser des événements sur le thème des animaux	<ul style="list-style-type: none"> Journée mondiale des animaux Colloques animaliers ou événements ponctuels
	Promouvoir les animaux comme vecteurs de bien-être	<ul style="list-style-type: none"> Incitation à l'admission de chats et de chiens dans les EHPAD et maisons de retraite Admission des chiens dans les bureaux de l'Eurométropole de Strasbourg à titre expérimental
	Matérialiser notre reconnaissance envers les animaux	<ul style="list-style-type: none"> Édification d'une stèle ou plaque commémorative à la mémoire des animaux morts à la guerre Réflexion sur la création d'un cimetière pour les animaux
Éduquer au respect des animaux		<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de conférences dans les écoles Formation des animateurs des centres de loisirs Élargissement aux questions animales du forum métropolitain d'éducation à l'environnement et du conseil des jeunes Partenariat avec les musées de la Ville de Strasbourg
	Soutenir les initiatives en faveur des animaux et de la biodiversité en ville	<ul style="list-style-type: none"> Soutien au projet de livre et film « Cathédrale sauvage », Fête de la Science, etc.



Retrouvez plus d'infos sur
www.strasbourg.eu/fr/les-animaux-en-ville

